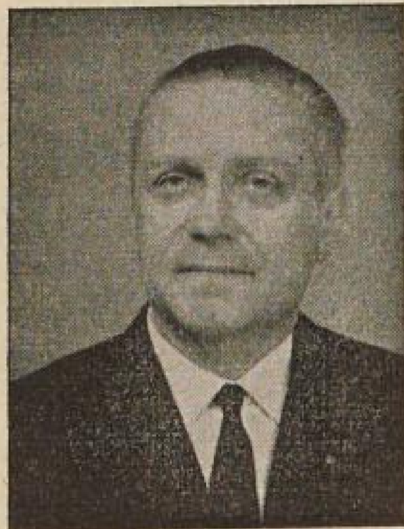
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

Première Circonscription VESOUL - GRAY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1967

Chères Electrices, Chers Electeurs

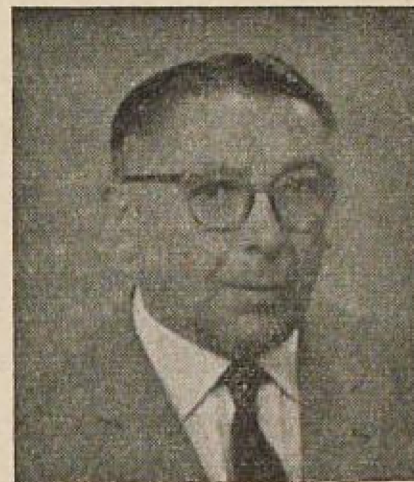


C'est un vrai Haut-Saônois qui s'adresse à vous.

Né dans le département, j'y ai toujours vécu au milieu de vous. Je connais bien tous vos problèmes, vos difficultés et vos aspirations et je connais également votre « bon sens comtois ».

C'est donc en toute confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages m'étant toujours mis avec zèle au service de tous, **SANS DISTINCTION DE PARTI,** et ayant partout, avec conscience, défendu les intérêts de notre Département.

Quoique tenant compte des conseils et des critiques qui me sont adressés, je n'ai pas attendu celles de mes adversaires pour prendre conscience des problèmes de la Haute-Saône.



Si le Département, il faut le reconnaître, fut pendant de nombreuses années en retard sur certains de ses voisins, c'est qu'il subissait les conséquences de la déplorable gestion des hommes et des partis politiques qui dirigeaient alors la France et qui forment aujourd'hui les **OPPOSITIONS.**

Dès l'avénement de la Ve République, nous avons connu un élan nouveau sur le plan Départemental aussi bien que sur le plan National. Il est permis d'affirmer que dans notre Département nous sommes sur la voie du redressement, de la modernisation et de l'expansion économique.

Depuis 1958 tous les crédits d'équipements, scolaires, sanitaires ou sociaux, ont doublé ou triplé dans tous les domaines.

La Haute-Saône étant à **VOCATION AGRICOLE,** les efforts ont porté autant sur les communes rurales que sur les villes.

ADDUCTION D'EAU : actuellement le taux de desserte des communes rurales est de 90%.

REMEMBREMENT en progression de 115%. Pour les 5 ans à venir +de 22 000 000 F.

ELECTRIFICATION RURALE ne portant plus que sur les extensions et le renforcement des réseaux.

HABITAT RURAL en progression constante grâce aux Primes et Prêts.

EQUIPEMENT SPORTIF et SOCIO-EDUCATIF pour la jeunesse, 11 500 000 F. de travaux prévus pour 1966 à 1970.

CONSTRUCTION SCOLAIRE : 3 C.E.S. et autres établissements + 3 C.E.G., soit 126 classes nouvelles d'ici 1970.

EQUIPEMENT SANITAIRE et SOCIAL : Hôpital de Gray, suivi de celui de Lure, centre de psycho-pédiatrie de 90 lits à Vesoul, crèches-garderies, centres médico-pédagogiques, etc...

ACTION SOCIALE envers les personnes âgées, l'objectif poursuivi étant de construire des maisons de retraite cantonales et des foyers-logements et de donner aux vieillards une retraite décente. Pour les Jeunes, Foyers de Jeunes Travailleurs.

LOGEMENT : 1 138 H.L.M. construits de 1961 à 1965.
1 177 H.L.M. prévus de 1966 à 1970.

Le lancement du programme triennal de 627 logements H.L.M. à Vesoul (commencés) précède de peu celui de 500 logements à Gray.
Un chiffre éloquent démontre assez l'importance des travaux réalisés en Haute-Saône avec l'aide de l'Etat :
IVe Plan (1962-1966) : 12 Milliards A.F.
Ve Plan (1966-1970) : 20 Milliards A.F.

INDUSTRIALISATION :

Les Villes de Vesoul et de Gray ont presque doublé leur population. D'autres communes qui ont consenti à exécuter les travaux indispensables à l'industrialisation, tels que H. L. M., zone industrielle, équipement général, connaissent une expansion certaine. Il est à souhaiter que d'autres suivent cet exemple, et nous sommes prêts à les aider.

Pour juguler au maximum le déplacement de main-d'œuvre, **8 500 EMPLOIS NOUVEAUX** ont été créés, et il y a actuellement **DAVANTAGE D'OFFRES D'EMPLOI** que de demandes et notre progression économique a été supérieure en 1966 à la moyenne nationale + 7%. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas encore beaucoup à faire dans ce domaine.

L'AGRICULTURE est en pleine évolution et pour l'aider à résoudre certains problèmes majeurs communs à ceux de nos partenaires européens, des lois appropriées, assorties de crédits importants, ont été votées ; si des efforts ont été entrepris pour aider la Profession agricole à s'organiser et à se moderniser, il ne reste pas moins qu'il est indispensable d'arriver à la **PARITÉ DES PRIX.**

Pour cela il faut stopper la hausse des produits essentiels à la bonne marche de l'exploitation (notamment les produits destinés à l'amélioration des terres et à la nourriture des animaux).

Enfin assurer l'écoulement des denrées. C'est le cas de l'Emmental, et la profession connaît mon action dans ce sens, avec les 3 colloques réunissant les ministres de l'Agriculture successifs et les représentants de la Profession, qui ont abouti à l'exportation de plusieurs milliers de tonnes grâce à une aide financière du FORMA dont le taux actuel est de 1,18 pour la catégorie A.

Sur le plan Politique, les Républicains Indépendants, auxquels j'appartiens, sont dirigés par Monsieur GISCARD D'ESTAING, homme jeune, moderne et efficace qui veut donner à la vie politique une allure nouvelle adaptée à notre époque.

Les Républicains Indépendants ont donné leur accord libre et volontaire à la **MAJORITÉ** pour défendre les grandes options de la politique du Général de Gaulle, nous voulons :

— **UNE VÉRITABLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ;**
— **UNE ACCÉLÉRATION** de la construction Européenne, tendant d'abord vers une **CONFÉDÉRATION** et l'achèvement du Marché Commun ;
— **UN PLUS GRAND LIBÉRALISME** dans le fonctionnement des Institutions et des rapports plus humains entre l'Etat et les hommes ;
— **LE RESPECT DES LIBERTÉS LÉGITIMES ;**
— **DES CONDITIONS DE VIE** décente pour les personnes âgées ;
— **LA PROMOTION SOCIALE DE LA FEMME ;**
— Une élévation raisonnable du niveau de vie pour que chacun participe aux bénéfices de l'expansion ;
— Assurer le respect de tous les droits des **ANCIENS COMBATTANTS** et Victimes de Guerre ;
— Donner à notre Agriculture les moyens suffisants pour maintenir les exploitations familiales et tenir une place honorable dans le Marché Commun.

Une œuvre immense a été accomplie par la Majorité dans l'ensemble du pays, tout esprit objectif se doit de le constater et le monde entier le reconnaît.

Rien de valable ne peut être entrepris pour le Futur sans la **STABILITÉ POLITIQUE** et l'**ÉQUILIBRE FINANCIER** et pour cela une Majorité cohérente doit être maintenue.

C'est cette Majorité qui a permis au Général de Gaulle d'arrêter la course à l'abîme, de reconstruire notre Economie, de redonner à la France sa place dans le monde et surtout de maintenir la Paix extérieure et intérieure.

LES OPPOSITIONS DIVERSES n'ont conclu qu'un accord électoral qui ne durerait pas s'ils avaient à prendre de véritables responsabilités, puisqu'ils sont divisés sur tout : politique étrangère aussi bien que politique intérieure. Leur retour au pouvoir nous ramènerait aux erreurs tragiques du Passé.

En votant pour Pierre VITTER qui a respecté ses engagements devant les Electeurs et devant la Nation,

Vous renouvellerez votre confiance à un vrai Haut-Saônois qui vous a toujours aidés efficacement.

Il pourra continuer par-dessus les Partis à soutenir la Majorité de la Ve République donnant au Général de Gaulle les moyens de poursuivre le redressement.

VIVE LA HAUTE-SAONE,

VIVE LA RÉPUBLIQUE,

VIVE LA FRANCE !

VU, LE REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Roger LOTH

Docteur-Vétérinaire
Président de la Commission de l'Agriculture du Conseil Général
Conseiller Municipal de Vesoul
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole

VU, LE CANDIDAT :

Pierre VITTER

Député de la Haute-Saône
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Gray
Membre des Assemblées consultatives du Conseil de l'Europe et de l'U. E. O.
Combattant Volontaire de la Résistance
Candidat Républicain-Indépendant - Ve République

ANC. IMP. ROUX - GRAY